Ziglôbitha,
Revue des Arts, Linguistique,
Littérature & Civilisations
Université Peleforo Gon Coulibaly - Korhogo

Corrélation entre l'attitude des enseignants de français langue étrangère (FLE) et la motivation des apprenants : le cas des enseignants du secondaire dans la métropole de CAPE COAST, GHANA

Andreas AWUTE
University of Professional Studies, Ghana
awute.andreas@upsamail.edu.gh
&
Emmanuel Selorm GLIGBE
University of Cape Coast, Ghana
emmanuel.gligbe@ucc.edu.gh
&
Selom DJOKPE
University of Media, Arts and Communication
Institute of Languages, Accra, Ghana
selorm.djokpe@gil.edu.gh

Résumé : Le présent article a pour objectif d'analyser l'attitude des enseignants de Français Langue Etrangère du Collège (Junior High School) dans la municipalité de Cape Coast. Pour l'étude, nous avons utilisé deux instruments pour collecter des données auprès des enquêtés : le questionnaire et l'entrevue. Les répondants comprennent 22 enseignants qui enseignent le français au niveau JHS dans la municipalité de Cape Coast. Les analyses des données montrent que la plupart des enseignants dans la municipalité de Cape Coast adoptent une attitude qui ne favorise pas un apprentissage adéquat du français langue étrangère par les apprenants. En effet, nous avons découvert que la majorité des répondants ne parle pas le français ni dans la classe, ni en dehors de la classe. Aussi la plupart des répondants ne parlent pas le français avec les apprenants ; plus de la moitié des répondants préfèrent utiliser soit, le twi ou l'anglais pour enseigner le français et enfin la majorité des répondants ont déclaré qu'ils n'aiment pas le français à cause de la nature complexe de son apprentissage. Certains des répondants ont même déclaré qu'ils abandonneront le français pour enseigner d'autres filières si l'opportunité leur est présentée. Les résultats des analyses ont aussi montré que l'attitude défavorable des enseignants influe négativement sur l'apprentissage de français dans la municipalité de Cape Coast : les enseignants enquêtés ont confirmé que les attitudes défavorables d'enseignement pourraient empêcher le progrès de l'apprentissage chez beaucoup d'apprenants. Par ailleurs, plus de 80 % des répondants ont affirmé que l'attitude négative de l'enseignant a la capacité de démotiver l'apprenant à apprendre le français. Cette attitude défavorable des enseignants à un impact négatif sur l'apprentissage du français. Cette étude suggère qu'il est important pour les enseignants de motiver les étudiants dans leur apprentissage en créant une attitude positive envers l'apprentissage et en utilisant des techniques de motivation cognitive telles que l'éveil de la curiosité et de l'intérêt pour le sujet.

Mots-clés : Apprentissage ; Attitude ; Enseignement du français ; Motivation ; Orientation.

INTERPLAY BETWEEN ATTITUDES OF FRENCH AS A FOREIGN LANGUAGE (FFL) TEACHERS AND LEARNERS' MOTIVATION: THE CASE OF SECONDARY SCHOOL TEACHERS IN CAPE COAST METROPOLIS, GHANA

Abstract: The purpose of this article is to analyze the attitudes of French as Foreign Language teachers in Junior High School in the Cape Coast Municipality. For the study, we used two instruments to collect data from the respondents: the questionnaire and the interview. The respondents included 22 teachers who teach French at the JHS level in the Cape Coast municipality. Analyses of the data show that most teachers in the Cape Coast municipality adopt an attitude that is not conducive to adequate learning of French as a foreign language by the learners. Indeed, we found that the majority of respondents do not speak French either in the classroom or outside the classroom. Most respondents do not speak French with learners; more than half of the respondents prefer to use either Twi or English to teach French; and the majority of respondents stated that they do not like French because of the complex nature of its learning. Some of the respondents even stated that they would give up French to teach other subjects if given the opportunity. The results of the analyses also showed that unfavorable teacher attitudes negatively affect the learning of French in the Cape Coast municipality: the teachers surveyed confirmed that unfavorable teaching attitudes could impede the progress of learning for many learners. Furthermore, more than 80% of the respondents stated that the negative attitude of the teacher has the capacity to demotivate the learner to learn French. This unfavorable teacher attitude has a negative impact on learning French. This study suggests that it is important for teachers to motivate students in their learning by creating a positive attitude towards learning and by using cognitive motivation techniques such as arousing curiosity and interest in the subject.

Keywords: Learning, Attitude; French Teaching; Motivation; Orientation.

Introduction

Dans le contexte d'apprentissage, certains facteurs peuvent influencer de manière radicale l'origine et la transformation des attitudes sont les professeurs, les camarades et l'école (Dörnyei, 2005). D'une manière générale, il faut dire que le rôle des enseignants dans la formation des attitudes des apprenants est très important, puisque dans le processus qui est connu sous le nom de *conditionnement classique*, c'est-à-dire, dans l'apprentissage fondé sur l'association, leur influence est indiscutable. C'est dans ce sens que Gardner (1985 : 109) juge l'influence des enseignants fondamentale dans sa théorie socio-psychologique, puisqu'il les voyait comme étant les médiateurs principaux entre le milieu éducationnel et l'apprenant. Des études plus récentes (Gardner *et al.*, 1999) confirment que la motivation des apprenants est directement en rapport avec les attitudes des enseignants à l'égard de l'apprentissage de ces derniers. De ce fait, Clark et Trafford (1995) soulignent que les professeurs et les élèves sont

d'accord pour estimer que la relation élève-professeur est la variable qui exerce la plus grande influence dans les attitudes des élèves à l'égard de l'apprentissage d'une L2. Par conséquent dans cette étude, nous allons faire une analyse sur l'attitude des professeurs de FLE de JHS par rapport à l'enseignement et l'apprentissage de la langue française dans la municipalité de Cape Coast. L'objectif principal de cette étude est de sensibiliser les enseignants de certains de leurs attitudes et comportements qui ont des répercussions négatives sur la motivation des apprenants. L'enseignant est au centre de l'enseignement et apprentissage et son attitude pourrait décourager ou motiver les apprenants donc cette étude questionne l'attitude des enseignants pour améliorer l'enseignement/apprentissage du FLE dans la métropole de Cape Coast. Par conséquent, dans ce travail nous essayerons d'abord de vérifier les attitudes que les enseignants adoptent par rapport à l'enseignement de français ; ensuite découvrir comment l'attitude des professeurs de français langue étrangère pourrait influencer cette matière.

Les recherches ont montré que l'enseignant est le centre de l'apprentissage de langue parce que son attitude a des effets directs sur l'apprentissage des apprenants. Selon Viau (1994) l'attitude de l'enseignant est très importante dans l'apprentissage d'une langue étrangère car elle agit sur la motivation des apprenants. La motivation reste un des facteurs importants dans l'apprentissage et l'enseignement d'une langue parce que si les apprenants sont motivés, ça a des effets positifs sur l'appropriation de la langue. Selon Quinton, (2007), les apprenants étrangers qui apprennent le français réussissent mieux s'ils sont motivés par leurs enseignants parce que ces derniers sont des personnalités exemples que les apprenants veulent imiter. Ainsi l'apprenant sera motivé d'apprendre la langue si l'attitude de l'enseignant lui est favorable. Pour les raisons mentionnées, nous pensons qu'il serait intéressant de faire une étude pour questionner l'attitude des enseignants pour remédier à l'enseignement/apprentissage du FLE dans la municipalité de Cape Coast d'où le bienfondé de notre recherche. Par ailleurs, notre travail est une contribution pour l'enseignement/ apprentissage du français au Ghana ; aussi cette étude pourrait servir comme le point d'appui pour toute autre personne qui travaillerait dans le même domaine

1. Notions d'attitude et d'orientation : concept et sens

Il est bien connu que les compétences des enseignants constituent un des facteurs externes qui intervient dans la dynamique d'apprentissage. Ces compétences renvoient à des connaissances de base, des connaissances acquises par expérience (connaissances, savoir-faire et savoir-être) et par le biais de la

formation continue formelle ou informelle. L'intervention mise en place dépend de cet ensemble de compétences. Si on n'a pas réajusté ses connaissances ni développer des compétences nouvelles, on risque fort d'inscrire l'apprenant dans une démarche passive ne laissant guère de place à la réorganisation des savoirs initiaux tels que le veulent les approches psycho-cognitives constructivistes de l'apprentissage et socioconstructivistes. De plus en plus, on considère les attentes, les valeurs, les attitudes, les connaissances comme faisant partie d'un système représentationnel à caractère social. Ainsi, certains chercheurs en psychologie sociale parlent en termes de représentations sociales qu'entretient l'enseignant avec l'apprenant, de la situation d'apprentissage et de leur rapport à l'action éducative qui est menée (Anadon et Minier, 1996). Selon Gardner et Lambert (1972), on peut déterminer toutes les motivations par deux facteurs : « l'attitude » et « l'orientation ». L'« attitude » est un ensemble de croyances qui fondent nos représentations à l'égard d'une langue étrangère, notamment les gens appartenant à la communauté qui la parle, alors que l' « orientation » est une entité de résultats que nous attendons de l'acquisition de la L2 et recouvre la question des buts (Kiziltepe, 2000)

L'« attitude » de l'apprenant se traduira pas son amour pour la langue française, son envie de voyager en France, son attraction pour la culture française ou la gastronomie entre autres. Ce sont des représentations, (quelquefois des stéréotypes), positives ou négatives, sur l'image socioculturelle de la communauté de la L2. L'« orientation » porte sur l'aspect utilitaire de la langue et satisfait des besoins de communication ou des besoins professionnels. L'« orientation» des apprenants se décompose en deux catégories : l'une est appelée «orientations intégratives» : elles concernent l'intérêt personnel pour le milieu socioculturel de la communauté parlant la langue et visant éventuellement à l'intégration sociale dans cette communauté. Par exemple, l'apprenant voudrait savoir le français à un niveau suffisant pour être capable de se sentir à l'aise dans la vie quotidienne française et sa culture. L'autre est nommée « orientations instrumentales ». Elles se définissent par l'aspect utilitaire de la langue satisfont des besoins de communication. Ainsi, l'apprenant voudrait utiliser le français dans ses futures études ou son métier ou bien voudrait avoir un niveau de langue suffisant pour être capable de se débrouiller comme touriste en France dans la plupart des situations. Ainsi, l'enseignant doit prendre en compte toutes les motivations possibles et se focaliser sur les besoins individuels des apprenants. La motivation est conditionnée par des éléments généraux conduisant à la maitrise de la L2, par la situation d'apprentissage ou par la tâche pédagogique mise en pratique (Brown, 1981) ou encore par les activités de communication elles-mêmes (MacNamara, 1973). Selon Gardner et Lambert (1972), les attitudes

linguistiques sont actuellement reconnues comme un des facteurs déterminants des théories sur l'appropriation des langues. Si certaines des premières approches étaient limitées aux attitudes à l'égard de la langue elle-même, il a été vite compris que les attitudes linguistiques reflètent des attitudes à l'égard des locuteurs d'une langue et, par extension, des attitudes culturelles. Il est désormais acquis que les attitudes linguistiques et culturelles font partie intégrante de la 'culture linguistique', comme le note Schumann (1986 : 380), des individus et des communautés linguistiques.

Les attitudes sont individuelles mais ont des racines dans le comportement collectif, elles sont fortement sociales ; elles sont relativement stables mais peuvent aussi changer avec l'expérience. Même si les attitudes linguistiques sont des constructions psychologiques hypothétiques, elles touchent la réalité linguistique du quotidien. Les relations interculturelles sont cruciales à cet aspect, Le Page & Tabouret-Keller (1985) l'avaient déjà bien montré. Les recherches sur les attitudes linguistiques ont connu un essor et une multitude intéressante depuis les années 1970. Les chercheurs ont investigué des attitudes à l'égard : du langage en général, du statut d'une langue ou d'une variation linguistique et de leurs locuteurs, de l'usage linguistique, du changement linguistique, de la loyauté des locuteurs envers leur langue, de mesures et politiques linguistiques, de la motivation d'apprendre une langue. Dans ce travail nous cherchons à savoir l'attitude que les enseignants de Français Langue Etrangère au Ghana notamment les enseignants de FLE dans la métropole de Cape Coast adoptent par rapport à l'enseignement de cette langue, car leurs attitudes ont de retombés directs sur la motivation des apprenants. L'attitude d'un enseignant pourrait soit motivé, soit décourager l'apprenant vis-à-vis à l'apprentissage de la langue (Yiboe, 2010). Donc l'étude va nous aider à savoir comment l'attitude des enseignants influence la motivation des apprenants et par la fin donner quelques suggestions pour promouvoir l'apprentissage du français au Ghana.

2. Positionnement théorique : Théorie de motivation

Gardner (1985: 10) définit la motivation d'apprendre la langue seconde comme « the extent to which an individual works or strives to learn the language because of a desire to do so and the satisfaction experienced in this activity ». Dans cette définition, Gardner fait remarquer l'importance de l'effort » c'est-à-dire un acte explicite et volontaire de la part de l'individu qui désire obtenir quelque chose (ici, l'apprentissage d'une langue étrangère). Autrement dit, la motivation est une construction mentale qui a trois composants à savoir : l'effort, la cognition (désir) et l'affectif (l'attitude vers la langue et ses locuteurs) (Gardner,

1960). Pour mieux expliquer, Gardner (1985) fait remarquer que la motivation d'apprendre une langue étrangère est une combinaison de ces trois éléments : l'effort, le désir et une attitude positive envers la langue concernée. Ce qui implique que le désir d'apprendre une langue, même s'il est accompagné d'une attitude positive envers la langue et ses locuteurs, ce désir demeure un rêve si l'individu ne fait aucun effort pour atteindre son but. La motivation est repartie en deux catégories par Gardner (1960) qui préfère le terme « orientation ». Ainsi nous avons l'orientation « intégrative » et l'orientation « instrumentale » dans le contexte d'apprentissage de langue seconde ou étrangère (Gardner 1985). Ainsi, les membres d'un groupe ethnique peuvent avoir une attitude favorable envers la culture ou les membres d'un autre groupe linguistique à tel point qu'ils désireront s'intégrer à leur culture. Dans une telle situation, les membres du groupe qui désirent interagir avec les membres d'un groupe donné, feront beaucoup d'effort pour maitriser la langue du groupe en question (langue seconde ou étrangère). Les apprenants dans ce cas n'envisagent aucun gain autre que la maîtrise de la langue afin de pouvoir s'identifier au groupe en question. Gardner (2001) précise que l'apprenant qui a une orientation intégrative est celui qui désire le plus apprendre la langue, il a ainsi des attitudes positives envers le contexte d'apprentissage et fait plus d'effort pour apprendre cette langue (Gardner, 1985 ; 2001). Par ailleurs, Gardner (1960 : 10) postule que lorsqu'on considère la notion de motivation en rapport avec l'apprentissage d'une langue seconde, la 'motivation' doit être conceptualisée comme le désir et l'intérêt que l'on a dans l'apprentissage de quelques compétences linguistiques pour des besoins spécifiques. Par cette observation, Gardner (1960) partage l'avis de Nida (1956) sur la notion de motivation en rapport avec l'apprentissage d'une langue seconde ou étrangère. Pour Amuzu (2005 : 6-7), « les didacticiens estiment que la motivation a un impact considérable sur la capacité de rendement de l'individu dans l'apprentissage d'une langue étrangère ». La motivation, de ce fait, joue un rôle prépondérant en acquisition du FLE au Ghana.

2.1. Notion d'attitude

Le concept d'attitude est défini par Allport en 1935 mais cette définition est encore acceptée aujourd'hui par la plupart des chercheurs. L'attitude selon Allport cité par Raynal et Rieunier (1997 :61) : « c'est un état mental de préparation à l'action, organisée à travers l'expérience, exerçant une influence directive et dynamique sur le comportement ». Ce qui implique que l'attitude est formée à travers les expériences et que l'attitude détermine la manière dont un sujet se comporte envers un « objet » ; autrement dit, l'attitude influence le comportement d'un individu. Gardner (1985) cité par Bartram (2010: 34), définit

l'attitude comme: « An evaluative reaction to some referent or attitude object, inferred on the basis of the individual's beliefs or opinions about the referent ». Dans cette définition, l'emphase est mise sur l'évaluation d'un objet, d'une situation, etc. Cette évaluation néanmoins est faite à la base des croyances ou opinions de l'individu à propos du référent. Ces croyances incluent le statut ethnolinguistique perçu des membres d'un groupe ethnique. C'est une évaluation purement subjective ; néanmoins elle influence les comportements langagiers des personnes appartenant aux différents groupes dans une situation de contact des langues. À propos de la nature subjective de l'attitude subjective, Dabène (1994 :11) postule que : tout individu en contact plus ou moins intense avec plusieurs langues ne peut manquer d'adopter face à chacune d'elles une attitude particulière plus ou moins marquée de subjectivité, qui sera déterminée par l'action conjointe de tout un ensemble de facteurs. Dabène (1994) met également l'accent sur la subjectivité qui marque l'attitude des personnes en situation de contact de langues envers les différentes langues. Il existe des travaux qui montrent que l'attitude joue un rôle dans l'apprentissage de langues secondes ou étrangères. Notons que l'attitude, qu'elle soit négative ou positive, influence l'intensité motivationnelle des personnes apprenants une langue. Des études ont montré que l'attitude est influencée par le contact interculturel ; par conséquent, nous avons considéré l'attitude négatifs des enseignants vis-à-vis l'enseignement de français pour par la suite démotive les apprenants à apprendre cette langue. Ainsi, nous pensons que l'attitude des enseignants ghanéens de JHS envers l'enseignement du français peut influer sur l'intensité motivationnelle dans l'apprentissage du français chez les apprenants.

2.2. Attitudes linguistiques

Le linguiste Colin Baker définit *attitude* comme « une conception hypothétique qui est utilisée afin d'expliquer la direction et la persistance du comportement humain » (Baker, 1992 : 10, notre traduisions). Les attitudes ne peuvent pas être observées directement, car elles appartiennent aux pensées et aux sentiments de l'homme et non à son comportement ; elles peuvent donc être vues comme un indicateur des valeurs et des réflexions qui ne sont pas directement exprimées. Selon Baker, les attitudes sont plus stables et moins influencées par le contexte que les comportements : ces derniers peuvent être vus comme le résultat de plusieurs facteurs, dont l'attitude, qui se rencontrent à un certain moment. S'il n'y a pas nécessairement cohérence entre les comportements et les attitudes, cela est dû à la nature fluctuante des comportements, et non à cause des attitudes. Les attitudes peuvent ainsi être un meilleur indicateur du futur comportement que le comportement en question (Baker, 1992 : 16). La

définition de Calvet (1993 : 46) des *attitudes linguistiques* souligne leur aspect affectif : « […] sentiments des locuteurs face aux langues, aux variétés de langues et à ceux qui les utilisent ». Cependant, dans la tradition scientifique, certains ont dégagé trois aspects constitutifs du concept d'attitudes : l'aspect affectif (sentiments), l'aspect cognitif (pensées et croyances) et l'aspect conatif (facilité d'action). Nous considérons les attitudes comme intégrant des sentiments aussi bien que des éléments cognitifs et conatifs (de nature utilitaire). Les motivations des attitudes peuvent, selon la classification de Baker (1992), être de nature instrumentale ou intégrative. Si une attitude est d'orientation instrumentale, elle « reflète des motifs pragmatiques et utilitaires » et elle est en général « individualiste et orientée sur soi-même » (Baker, 1992 :32). Dans le cadre des attitudes linguistiques, une attitude d'orientation instrumentale est par exemple de vouloir apprendre le français pour atteindre un statut social élevé, pour gagner de l'argent, ou pour avoir un travail. Les attitudes d'orientation intégrative sont en revanche motivées par des facteurs sociaux et associatifs et elles portent plus sur l'identification et l'adhérence à un groupe que sur des facteurs individualistes et utilitaires. Une attitude de motivation intégrative peut par exemple être celle de vouloir apprendre le français pour pouvoir communiquer avec des Français ou accéder à la littérature et à la culture française.

Les attitudes linguistiques peuvent être plus ou moins générales : elles peuvent porter sur une langue entière, sur une prononciation ou un accent, sur l'usage d'une langue spécifique dans un domaine donné (par exemple, en Afrique francophone, l'usage des langues africaines dans l'éducation), sur le bi- ou plurilinguisme, sur son propre parler et sur le parler d'autrui. L'objet de ces attitudes est donc de nature linguistique, mais cela n'empêche pas qu'elles puissent être de nature sociale. Il n'est pas rare que les attitudes envers une langue donnée reflètent les attitudes envers le groupe dont celle-ci est la L1. Le but des études sur les attitudes linguistiques est entre autres de : a) déterminer les attitudes, et b) identifier les facteurs qui engendrent celles-ci. Certains de ces facteurs peuvent correspondre aux paramètres socioculturels, comme la classe sociale, le lieu de résidence, le niveau d'étude, l'origine ethnique, l'espace sociodémographique, la L1, la tranche d'âge et le sexe. Les facteurs idéologiques, familiaux, nationaux et économiques sont aussi déterminants. Il faut ensuite prendre en considération le contexte politique et historique (les conflits, les modes, les institutions, le pouvoir, l'idéologie, etc.). Le maintien, par le pouvoir politique, de la situation sociolinguistique nationale diglossique, favorisant certaines langues au détriment d'autres et cela rend nécessaire la prise en considération du contexte politique, car la politique linguistique joue

énormément sur le bien-fondé de l'enseignement /apprentissage d'une langue surtout étrangère.

3. Méthodologie de l'étude

Notre population comprend les enseignants de français qui enseignent le français langue étrangère au niveau JHS. Tous ces enseignants concernés ont en commun plusieurs caractéristiques : d'abord ils enseignent les cours de français depuis quelques années ; et aussi ils enseignent la langue française dans un milieu plurilingue où les langues locales des apprenants rendent complexe l'appropriation effective de la langue étrangère (Kuupole, 1994). La majorité de notre population enseignent la langue française de JHS1 à JHS3 si bien il y a un petit nombre parmi eux qui enseignent le français dès le cours élémentaire surtout dans les établissements privés. Nous pouvons ajouter que ces enseignants font l'enseignement décontextualisé de la langue française dans la mesure où ils enseignent dans un milieu éloigné de l'environnement naturel où s'utilise la langue (en milieu exolingue), d'où les apprenants ont de difficultés à trouver des locuteurs natifs avec qui parler (Cuq, 2003 ; De-souza, 2013). Tous les enseignants retenus pour cette étude enseignent et habitent dans la municipalité de Cape Coast. Nous avons construit et employé des questionnaires et une interview pour le recueil des données. Les données recueillies ont été soumises à une analyse scientifique en employant la méthode mixte : une combinaison des méthodes quantitative et qualificative.

4. Présentation et analyse des données

4.1. Données personnelles des répondants

Il y a quatre questions dans cette partie du questionnaire. L'information personnelle des enseignants concerne le genre, le niveau d'éducation, l'expérience professionnelle et le nombre d'élève enseigné par classe. L'information personnelle des répondants nous donnera l'idée générale sur leur personnalité.

Tableau 1 : information personnelle des répondants

Items		Nombre	Pourcentage (%)
Sex	Masculin	15	68 %
	Féminin	7	32 %
Niveau d'éducation	Certificat	2	9 %
	Diplôma d'éducation	10	46 %

	Licence (B.ed. Arts)	8	36 %
	Maitrise (M.ed)	2	18 %
Expérience Professionnelle	1- 5 ans	14	64 %
	6 - 10 ans	6	27 %
	11- 15 ans	2	9 %
Nombre d'élève par classe	25 – 40	22	100 %
	41 - 55	0	0 %

Le tableau 1 ci-dessus indique les données personnelles recueillis chez nos répondants dans la municipalité de Cape Coast. Les répondants sont au nombre de 22 ; parmi eux, la majorité de 15 soit 68% sont des hommes alors que 7 soit 32 % sont des femmes. Dans l'analyse, nous nous intéressons seulement à l'attitude que ces enseignants adoptent vis-à-vis l'enseignement du français donc leur sexe n'ont pas été pris en compte. Par rapport aux diplômes professionnels des répondants, 2 répondants représentant 9 % des répondants ont comme diplôme le Certificat pédagogique et la maitrise (M.Ed) respectivement. 10 répondants soit 46% ont de Diplôma en pédagogie et 8 répondants ont de Licence en science d'éducation (B.ed). Nous remarquons que tous nos répondants sont des enseignants professionnels et donc sont qualifié pour enseigner le français langue étrangère. Nous pensons que l'enseignant a un rôle important à jouer dans l'apprentissage et son rôle sera influencé par sa qualification. Mayor (1998 : 56) souligne que l'enseignant est l'individu qui a le rôle le plus important à jouer pour assurer que ce développement et intégration aient lieu. Il applique: "teachers have a pivotal role to play in preparing the young generation to help realize our hopes that the coming century will see a more socially just, more tolerant and more peaceful world". Le rôle de l'enseignant en assurant la qualité de l'enseignement/apprentissage d'un apprenant est sans doute indispensable. Concernant l'expérience professionnelle des répondants, plus de la moitié 14 répondants soit 64 % affirme qu'ils enseignent depuis 1 an à 5 ans ; 6 répondants ont une expérience de 6 à 10ans alors qu'une minorité de 2 répondants représentant 9% ont enseigné entre 11 à 15 ans.

En ce qui concerne le nombre d'apprenants que ces enseignants encadrent par classe, tous les répondants ont indiqué que le nombre varie de 30 à 45. Selon le ministère de l'Éducation Ghanéenne (1994), la taille moyenne d'une classe est de trente (30) à trente-cinq (35). Selon Cuq (2003), en France, dans le premier degré, le nombre moyen d'élèves par classe est stable dans le secteur public (23,7 élèves par classe), mais augmente légèrement dans le secteur privé (24,2 en 2000 à 24,4 en 2001). La taille des classes en préélémentaire est de 25,7 élèves en moyenne dans le secteur public et de 27,0 en moyenne dans le privé. Elle est de 23,0 élèves par classe en élémentaire dans le public mais un peu supérieure dans

le privé (23,4). Pour le second degré, dans le secteur public, le nombre moyen d'élèves par classe continue à augmenter dans le second cycle général et technologique (29,9 élèves par classe). Dans le second cycle professionnel, la taille moyenne des classes se maintient à un peu plus de 19 élèves (Cuq, 2003). Cependant le nombre d'apprenants dans une classe de langue étrangère ne devait pas dépasser vingt (Cuq et Gruca 2005) et par conséquent les nombres élevés des apprenants dans la classe dans notre cas pourraient avoir un effet négatif sur l'apprentissage des apprenants. Nous allons continuer avec le reste des questions en se référant aux objectifs de l'étude.

Tableau 2 : Usage du français par les répondants

Items	Nombre	Pourcentage
Régulièrement	4	18 %
Irrégulièrement	12	55%
Pas du tout	6	27%
Total	22	100%

Le tableau 2 ci-dessus indique l'usage du français chez nos répondants. Nous remarquons que c'est seulement une minorité de 4 répondants (18%) qui affirment l'emploi régulier du français. 12 répondants (55 %) ont dit qu'ils utilisent le français rarement alors que 6 répondants ont affirmé qu'ils ne n'utilisent pas le français comme moyen de communication. C'est surprenant que certains répondants affirment qu'ils ne parlent pas le français. L'usage du français par les répondants qui affirment de parler le français est cependant limité dans la classe de FLE. Le facteur le plus décisif pour l'usage du français entre les répondants semble être limité dans la salle de classe. Certains des répondants ont aussi indiqué qu'ils ont des amis francophones avec qui, ils peuvent parler le français. Le tableau ci-dessus montre les résultats chez les répondants par rapport leur préférence à la langue française.

Tableau 3 : Préférence de français à d'autre langue

Items	Nombre	Pourcentage
Oui	7	32 %
Non	15	68 %
Total	22	100%

Le tableau 3 indique que c'est seulement 7 répondants (32%) qui aime le français ; par contre la majorité de 15 répondants (68%) ont dit qu'ils n'aiment pas la langue française. Les répondants ont indiqué qu'ils n'aiment pas le français

parce qu'il est difficile à apprendre. Les répondants ont soulevé les difficultés de grammaire, de vocabulaire, d'orthographes associé à l'apprentissage de français. Certains répondants ont signalé qu'ils n'aiment pas le français parce qu'ils préfèrent utiliser l'anglais comme moyens de communication. Nous remarquons la forte majorité pense que le français est difficile à cause de la grammaire (règles) complexe qui régit l'emploi et l'usage de cette langue. La complexité d'une grammaire se définit en fonction des éléments nécessaires à apprendre et à articuler simultanément dans une phrase. Cependant nous pensons qu'il n'existe pas de langue facile ou difficile. Il existe des langues qui sembleront plus ou moins compliquées à apprendre en fonction des individus. Tout cela n'est, finalement qu'une question de point de vue. Une même langue pourra être considérée comme facile ou difficile par deux personnes différentes, il n'existe pas de vérité absolue en la matière. Cette prétendue difficulté ne doit en aucun cas peser sur le choix d'une langue à apprendre, dans notre cas le français. Sur le long terme, ce sont surtout la motivation et la persévérance qui feront la différence. Le tableau ci-dessous indique la communication en français avec les répondants et leurs apprenants.

Tableau 4 : Usage de français comme moyens de communication entre les enseignants et les apprenants

Items	Nombre	Pourcentage
Oui	6	27 %
Non	16	73 %
Total	22	100%

Le tableau 4 ci-dessus indique les résultats chez les répondants concernant l'usage du français avec leurs apprenants. C'est seulement une minorité de 6 répondants qui affirme de parler le français avec les apprenants, par contre 16 répondants qui représentent 73 % ont signalé qu'ils ne parlent pas de français avec les apprenants. Les enseignants ont indiqué qu'ils ne parlent pas de français avec les apprenants parce que ces derniers ne comprennent pas ou sont faibles en français. Certains enseignant ont signalé qu'ils ne parlent pas le français avec les apprenants parce qu'ils ne maitrisent pas bien cette langue. Les résultats de langues que les enseignants utilisent pour enseigner (le français) sont indiqués ci-dessous.

Tableau 5 : Langue utilisée pour enseigner en classe

Items	Nombre	Pourcentage
Français	6	27 %
Français et anglais	9	41 %
Anglais	7	32 %
Anglais et Twi	0	0 %
Total	22	100%

Le tableau 5 montre les langues employées par les répondants pour enseigner le français. A la lecture, l'on remarque que c'est seulement 6 enseignants (soit 27 %) des répondants qui enseignent avec le français c'est-à-dire que ces enseignant font tout possible pour donner leur leçon sans fait recours à d'autre langue. 9 répondants qui représentent 41% ont affirmé de faire recours à l'alternance codique (Français et anglais) pour enseigner. L'alternance codique, ou *code-switching*, est une alternance de deux ou plusieurs codes linguistiques (langues, dialectes, ou registres linguistiques). L'alternance peut avoir lieu à divers endroits d'un discours, parfois même au milieu d'une phrase, et le plus souvent là où les syntaxes des deux codes s'alignent. Les raisons de cette alternance sont multiples : le sujet du discours, l'humeur du sujet parlant, changer le rapport d'énonciation entre les locuteurs (instaurer une compréhension par exemple), faire référence à des valeurs communes (Cuq, 2003). Selon Cuq (2003), l'alternance codique implique la manipulation habile des structures grammaticales de deux ou plusieurs langues qui se chevauchent, pratiquement sans aucun instant de combinaison grammaticalement incorrecte, quelle que soit la compétence linguistique du bilingue. En fait, l'alternance codique est très fréquente parmi les bilingues et elle augmente l'économie et l'efficacité de la communication plurilingue. En même temps, les propriétés formelles rendent certaines structures plus adaptées à l'alternance codique que d'autres. Le tableau indique aussi que 7 répondants utilisent l'anglais pour enseigner. Les répondants qui font recours à l'anglais pour enseigner ont expliqué qu'ils emplois cette méthode parce que les apprenants ne comprennent pas le français. Le tableau suivant indique les niveaux des apprenants selon les répondants.

Tableau 6 : comment les enseignants perçoivent les apprenants

Items	Nombre	Pourcentage
Faible en français	12	55%
Niveau acceptable	8	36 %
Forte en français	2	9 %
Total	22	100%

Le tableau 6 ci-dessus montre comment les répondants perçoivent leurs apprenants : la majorité de 12 répondants (soit 55 %) pensent que les apprenants qu'ils enseignent sont faibles en français. 8 répondants qui représentent 36 % ont affirmé que leurs apprenants ont de niveau acceptable en français alors qu'une minorité de 2 répondants (soit 9 %) pensent que ses apprenants sont forts en français. La question suivant sur le questionnaire demande aux répondants s'ils encouragent les apprendre pour apprendre le français, les résultats sont indiqués ci-dessus.

Tableau 7 : Encouragement des apprenants par les enseignants

Items	Nombre	Pourcentage
Oui	19	86%
Des fois	3	14 %
Non	0	0 %
Total	22	100%

Le tableau ci-dessus indique presque tous les répondants ont affirmé qu'ils encouragent les apprenants à apprendre le français. 19 répondants (soit 86 %) ont indiqué qu'il encourage toujours les apprenants alors que 3 répondants (soit 14%) ont signalé qu'ils encouragent quelque fois les apprenants.

Pour la question pour savoir ce que le français représente pour les répondants, la plupart des répondants ont indiqué que la langue française représente une langue importante et deuxième langue pour eux. De ce fait, le gouvernement ghanéen a l'intention de faire commencer l'enseignement du français à partir de l'école primaire. Cette intention est stipulée dans le livre blanc comme suit: "[…] government has in the past encouraged a policy of early introduction to English and French, [...] in a balanced way with the primary use of mother tongues in KG and Primary school and then with increasing intensity

in high school (GOG, 2004: 29)". Cela voudrait dire que le gouvernement voulait mettre le français et l'anglais sur le même pied d'égalité. Afin d'atteindre cet objectif, le gouvernement selon les recommandations du comité de réforme, avait l'intention de rendre l'enseignement du FLE obligatoire à l'école secondaire comme stipulé dans le livre blanc : « … the study of French to working standard […] will also become compulsory in second cycle education […] and the Junior High School curriculum should accordingly work up to that policy » (GOG, 2004 : 30). Par ailleurs, certains répondants ont indiqué que le français est important pour les Ghanéens ce qui confirme l'étude de Kuupole (2002) qui trouve qu'en général, le français à une image positive chez les répondants qui s'articulent autour de son avantage ou valeur surtout économique, communicative, politique, etc. Il y a certaines gens qui attribuent de valeur esthétique à la langue. Certains répondants ont indiqué qu'ils aiment le français mais cette langue est difficile à apprendre ce qui décourage les apprenants ce qui est en ligne avec Kuupole (2002) qui stipule que le côté négatif de la langue française se manifeste dans la difficulté de son apprentissage et aussi dans le manque d'environnement convenable d'apprendre la langue ce qui fait que la plupart des Ghanéens qui ont déjà appris le français l'ont oublié. Kuupole suggère que les stratégies d'enseignement du français doivent focaliser sur le développement de la compétence communicative des apprenants, et, l'objectif d'apprentissage des apprenants doit aussi être pris en compte. Nous continuons dans les paragraphes qui suivent avec l'influence de l'attitude des enseignants sur l'apprentissage.

4.2. Influence de l'attitude des enseignants sur l'apprentissage

Tableau 8 : Influence de l'attitude sur l'enseignement/apprentissage

Items	Nombre	Pourcentage
Oui	17	77 %
Non	0	0 %
Je ne sais pas	5	23 %
Total	22	100%

Le tableau 8 indique que la majorité des répondants pensent l'attitude des enseignants de français envers l'enseignement de cette matière pourrait influencer l'enseignement/apprentissage. 17 répondants (soit 77 %) sont d'accord que l'attitude de l'enseignant pourrait entraîner des conséquences sur l'enseignement/apprentissage alors 5 répondants (soit 23 %) ne sont pas sûrs de cette assertion. Les attitudes adoptées par les enseignants influencent

indirectement le processus d'apprentissage : attitude de respect par rapport à l'apprenant, attitude positive face aux difficultés des apprenants (ordre cognitif, affectio-social), attitude positive envers sa matière etc. qui peuvent favoriser l'engagement de l'apprenant. Il est bien connu que les attitudes des enseignants constituent un des facteurs externes qui intervient dans la dynamique de l'enseignement/apprentissage parce que l'attitude de l'enseignant a de relations avec ses compétences. Ces compétences renvoient à des connaissances de base, des connaissances acquises par expérience (savoir, savoir-faire et savoir-être) et par le biais de la formation continue formelle ou informelle. L'intervention mise en place dépend de cet ensemble de compétences. Si on n'a pas réajusté ses connaissances ni développer des compétences nouvelles, on risque fort d'inscrire l'élève dans une démarche passive ne laissant guère de place à la réorganisation des savoirs initiaux tel que le veulent les approches psycho cognitives constructivistes de l'apprentissage et socioconstructivistes (Cuq ,2003). Par conséquent l'attitude des enseignants est importante dans le processus de l'enseignement/apprentissage.

Tableau 9 : Attitude positive des enseignants encourage l'apprentissage chez les apprenants

Items	Nombre	Pourcentage
Oui	18	82 %
Non	4	18 %
Je ne sais pas	0	0 %
Total	22	100%

Le tableau 9 ci-dessus indique que la grande partie des répondants sont d'accords sur l'assertion que l'attitude positif d'un enseignant vis-à-vis son enseignement pourrait encourager l'apprentissage chez les apprenants : 18 répondants qui représentent 82 % des répondants sont d'accords sur ces propos alors 4 répondants soit 18 % ne sont pas d'accords. Certains attitudes positive de l'enseignants sont : l'autorité, le fait de mettre des limites, le contrôle de soi, être à l'écoute de l'apprenant, faire progresser l'apprenant ; l'écoute et le soutien de l'apprenant et surtout fait tout possible pour que les apprenant développent l'intérêt pour sa matière.

Tableau 10 : Attitude négative des enseignants décourage l'apprentissage chez les apprenants

Items	Nombre	Pourcentage
Oui	18	82 %
Non	0	0 %
Je ne sais pas	4	18 %
Total	22	100 %

Le tableau 10 ci-dessus montre que la plupart des répondants pensent que si l'enseignant a une attitude négative pour son métier, les apprenants n'auront pas de l'intérêt pour la matière qu'il enseigne. Par conséquent, 18 répondants qui représentent 82 % ont signalé que l'attitude négative de l'enseignant pourrait décourager l'apprenant alors qu'une minorité de 4 répondants (soit 18 %) ne sont pas d'accords. Nous continuons avec l'attitude et la motivation des enseignants.

4.3. Attitude des enseignants sur la motivation des apprenants

Tableau 11 : Influence de l'usage de français des enseignants et la motivation des apprenants

Items	Nombre	Pourcentage
Oui	12	55 %
Non	7	31 %
Je ne sais pas	3	4 %
Total	22	100 %

Le tableau 11 indique l'influence de la langue française des enseignants sur les apprenants. Plus de la moitié des répondants, 12 soit 55% pensent que la maitrise et l'usage du français par l'enseignant pourrait motiver les apprenants à apprendre le français. 7 répondants qui représentent 31 % ont dit que l'usage du français par l'enseignant ne peut pas influencer la motivation des apprenants. D'après eux, même si l'enseignant utilise le français pour enseigner, les apprenants n'arrivent pas à le comprendre. A quoi bon donc. De parler le français avec des gens qui ne comprennent pas la langue. 3 répondants (soit 4%) sont incertains par rapport à l'usage de français des enseignants.

Tableau 12 : Enseignement effective et la motivation des apprenants

Items	Nombre	Pourcentage
Oui	22	100 %
Non	0	0 %
Je ne sais pas	0	0 %
Total	22	100 %

Le tableau 12 montre les résultats des répondants par rapport l'enseignement effectif des enseignants dans la classe de FLE. Tous les 22 répondants (soit 100%) ont affirmé que l'enseignement effectif motive les apprenants. L'enseignement effectif couvre le contenu et la manière dont l'enseignant fait les cours. Pour être un bon professeur, un enseignant doit parvenir à constamment créer un équilibre entre 4 qualités essentielles : la maîtrise de sa (ses) matière(s), des compétences didactiques et pédagogiques, la capacité de construire une relation avec les élèves et leurs familles et enfin avoir confiance dans le potentiel des élèves à progresser (Cuq, 2003).

Tableau 13 : Attitude positive de l'enseignant vis-à-vis l'enseignent du français et sa motivation des apprenants

Items	Nombre	Pourcentage
Oui	18	82 %
Non	4	18 %
Je ne sais pas	0	0 %
Total	22	100 %

Le tableau ci-dessus indique l'attitude positive d'un enseignant par rapport à son métier d'enseignant de la langue français. A la lecture, l'on remarque que la plupart des répondants 18 répondant sur les 22 répondants ; soit 82% affirment que l'attitude positive des enseignants motive positivement les apprenants dans l'apprentissage. 4 répondants (soit 18 %) ne pensent pas que l'attitude positive des enseignants pourrait avoir des effets sur la motivation des apprenants.

Tableau 14 : L'attitude d'un bon enseignant pourrait motiver l'apprentissage chez les apprenants

Items	Nombre	Pourcentage
Oui	21	95 %
Non	0	0 %
Je ne sais pas	1	5 %
Total	22	100 %

Le tableau 14 montre les données recueillis chez les répondants par rapport l'attitude d'un bon enseignant. Presque tous les enseignants pensent que l'attitude d'un bon enseignant à la capacité de motiver les apprenants. 21 répondants qui représentent 95 % pensent que l'attitude d'un bon enseignant motive les apprenants à apprendre, par contre un seul répondant n'est pas d'accord sur cette assertion. Les valeurs personnelles et sociales de l'enseignant ont des incidences sur le type de démarche d'apprentissage qu'entreprend l'apprenant. Un enseignant qui valorise la valeur intellectuelle que constitue la rigueur incite l'apprenant à examiner sa pertinence et à faire des choix éclairés en regard de visées à court et à long terme (Viau, 1994). Le bon enseignant est présent pour ses apprenants. Bien enseigner ce n'est pas se contenter de donner ses cours en traitant les apprenants avec indifférence ou autoritarisme. Au contraire, un bon éducateur doit traiter ses apprenants avec respect et courtoisie. Il doit rester à leur écoute, et les traiter comme des individus pouvant avoir des choses intéressantes à dire et à partager (Akakpo, 2015).

Tableau 15 : Les apprenants sont motivés à apprendre si l'enseignant adopte de bonne attitude

Items	Nombre	Pourcentage
Oui	19	86 %
Non	0	0 %
Je ne sais pas	3	14 %
Total	22	100 %

Le tableau 15 montre les feedbacks chez les répondants par rapport l'enseignant qui adopte une bonne attitude. Presque tous les répondants pensent que les apprenants seront motivés à apprendre la langue française si les enseignants ont une bonne attitude dans la classe de FLE. 19 répondants qui représentent 86 % ont affirmé que l'attitude d'un bon enseignant motive les

apprenants. Alors que 3 représentants 14% des répondants disent qu'ils ne savent pas que l'attitude d'un bon enseignant motive les apprenants. Dans les lignes qui suivent, nous passons à la discussion des données.

5. Discussion

Dans les analyses, nous avons essayé d'aborder les objectifs de la recherche qui sont, au prime abord, vérifier l'attitude qu'adoptent les enseignants par rapport à l'enseignant de français de la municipalité de Cape Coast, ensuite de vérifier comment l'attitude des enseignants pourrait influence l'apprentissage chez les apprenants et enfin de découvrir comment l'attitude des professeurs influence la motivation des apprenants. L'étude est focalisée sur les attitudes que les enseignants adoptent vis-à-vis de l'enseignement de la langue française. L'étude a montré que Les *attitudes* sont composées d'éléments cognitifs et affectifs qui peuvent être favorables ou défavorables, et qui prédisposent quelqu'un à agir d'une façon précise. En outre, les attitudes ont été acquises, elles ne sont pas héritées génétiquement. Mais, même si les attitudes sont durables, elles peuvent être modifiées par l'expérience et par la motivation. De la même façon qu'une attitude positive ou négative peut contribuer à motiver ou démotiver les élèves. D'autre matière, l'étude a révélé que la majorité des enseignants adopte des attitudes négatives vis-à-vis de l'enseignement de la langue française. En effet, les résultats des données recueillis auprès des répondants indiquent que l'attitude des enseignants sont défavorable pour l'enseignement du français : c'est seulement 18% des répondants qui emplois le français s'ils ont l'opportunité de communiquer en français ; la plupart des répondant ont signalé qu'ils n'aiment pas le français comme l'indique le tableau 3, c'est seulement 32 % des répondant qui aiment le français. Aussi c'est seulement 27% des répondants (confer tableau 4) qui utilisent le français pour enseigner. Par ailleurs, plus de la moitié des répondants ont indiqué que leurs apprenants sont faibles et ne sont pas motivé pour apprendre le français. Par conséquent ces attitudes négatives des enseignants a des effets négatifs sur l'apprentissage de français dans la mesure où ce sont les attitudes qui déterminent ce qu'une personne aimera ou détestera, ce qu'elle dira dans une circonstance particulière, ce sont les attitudes aussi qui déterminent la façon dont une personne abordera les autres ou réagira devant les événements qui surviendront dans sa vie et dans le monde qui l'entoure. L'attitude de l'enseignant a une grande importance et pour cela les éducateurs doivent travailler leurs attitudes et essayer de les modifier si elles ne se conforment pas aux intérêts de l'apprentissage du français. Les résultats dans les tableaux 8, 9,10, 11 suggèrent sans doute que l'attitude défavorable des enseignants a des répercussions négatives sur l'enseignement/ apprentissage du français. Enfin l'étude a aussi révélé que les apprenants pourront être motivés si les enseignants

adoptent des attitudes positives par rapport la langue française et son enseignement. Ceci est illustré dans les tableaux 12, 13, 14,15 et 16 où les répondants ont confirmé que l'attitude positives de l'enseignant encourage et motive favorablement les apprenants dans leur apprentissage. L'attitude des enseignants a un lien avec l'apprentissage et le progrès de l'apprenant donc d'abord, nous suggérons que les enseignants soient de « bons enseignants » de français langue étrangère. Pour nous, un bon enseignant doit savoir quelles difficultés peuvent rencontrer un apprenant ; il doit varier approches d'enseignement. Il doit être capable de se mettre à la place de ses apprenants de manière à pouvoir comprendre leurs difficultés, et ainsi mieux les aider. Un bon enseignant doit être à l'écoute de ses apprenants. Il ne doit pas aller trop rapidement en expliquant des choses qui, pour lui, sont évidentes. Un bon enseignant se doit d'être à l'écoute de ses apprenants. Il doit pouvoir prodiguer des conseils utiles et compréhensibles. Dans ses cours, il doit se montrer professionnel, mais aussi prendre le temps de connaître ses apprenants afin d'adapter son cours. Un enseignant de qualité est pour nous un enseignant qui sait rendre l'apprentissage du français intéressant (Viau, 1994).

Conclusion

L'étude a montré que la plupart des enseignants de français langue étrangère (FLE) de la municipalité de Cape Coast ont une attitude négative à l'égard de l'enseignement du français, ce qui affecte les progrès d'apprentissage des apprenants. L'étude a révélé que la majorité des enseignants ne parlent pas français, que ce soit en classe ou en dehors, et qu'ils préfèrent utiliser le twi (langue locale ghanéenne) ou l'anglais pour enseigner le français. L'attitude défavorable des enseignants a un impact négatif sur l'apprentissage du français dans la municipalité de Cape Coast, et a la capacité de démotiver l'apprenant à apprendre le français.

Cette étude suggère qu'il est important pour les enseignants de motiver les étudiants dans leur apprentissage en créant une attitude positive envers l'apprentissage et en utilisant des techniques de motivation cognitive telles que l'éveil de la curiosité et de l'intérêt pour le sujet (Viau, 1999 ; Dörnyei, 2005). Les implications pratiques de cet article sont que les enseignants de français langue étrangère (FLE) doivent avoir une attitude positive à l'égard de l'enseignement du français. Ils doivent parler français à l'intérieur et à l'extérieur de la classe, et l'utiliser comme langue d'enseignement principale. Les enseignants doivent également utiliser des techniques de motivation cognitive pour susciter la curiosité et l'intérêt pour le sujet, ce qui contribuera à motiver les élèves dans leur apprentissage.

Ce faisant, les enseignants peuvent créer un environnement d'apprentissage positif qui favorisera les progrès de l'apprentissage des élèves.

Nous recommandons que les programmes de formation des enseignants soient axés sur les besoins des élèves. Ces programmes de formation des enseignants se réorientent sur le développement d'attitudes positives à l'égard de l'enseignement du FLE et sur l'utilisation de techniques motivantes efficaces pour améliorer l'expérience d'apprentissage des étudiants. Nous pensons aussi que pour montrer une attitude positive en tant qu'enseignant, il est important de motiver les apprenants dans leur apprentissage. La motivation est définie en termes « d'état d'activation » pour répondre à un motif à satisfaire. Il existe diverses sortes de motivations mais nous nous intéressons ici aux motivations dites cognitives (la curiosité). Elle consiste à susciter chez l'apprenant l'envie, le désir d'apprendre le français, à capter son attention, à l'intéresser (Dörnyei, 1998). Lors de la conduite d'une leçon, la motivation des apprenants revêt une grande importance, en ce sens qu'elle met l'apprenant dans une situation qui l'amène à s'intéresser aux différents aspects du cours enseigné. Nous pensons que nos recommandations pourraient aider à donner une attitude positive aux enseignants de français pour l'amélioration et l'enseignement de français dans la municipalité de Cape Coast et le Ghana.

Finalement, nous voulons signaler que notre étude ne peut pas être généralisée dans la mesure où elle est limitée aux enseignants de JHS dans la municipalité de Cape Coast et aussi à cause de notre échantillon restreint.

Références bibliographiques

Akakpo, E. (2015). L'importance de la représentation des étudiants en formation d'enseignement du FLE : le cas d'University of Education, Winneba. *Language Culture and National development*. 162-180. Cape Coast: UCC Press.

Allport, W. G. (1954). *The nature of prejudice*. Cambridge, MA: Addison-Wesley.

Amuzu, D.S.Y. (2005). L'impact de la motivation sur l'apprentissage du FLE au Ghana. *INFOPROF : Journal des professeurs de français,* No.003, pp. 4-17.

Baker, C. (1992). *Attitudes and Language*, Clevedon, Philadelphia, Adelaide, Multilingual Matters Ltd.

Brown H. B. (1981), « Affective Factors in Second Language Learning », *The Second Language Classroom: Directions for the 1980's*, New York, Oxford University Press, p. 113-129.

Calvet, L-J (1993). *La sociolinguistique.* Paris : Presses Universitaires de France.

Cuq, J-P. (2003). *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris : Clé international.

Dabène, L. (1994). *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*. Paris : Hachette.

De-Souza, A. Y. M. (2013). *Stratégie de compréhension écrite sur l'internet. Quelles approches pédagogiques adopter pour développer l'autonomie des étudiants en*

FLE dans les universités du Ghana ? Thèse de Doctorat de l'Université de Strasbourg : Université de Strasbourg.

Dörnyei, Z. (1998). Motivation in second and foreign language learning. In *Language Teaching,* 31, 177-135.

Dörnyei, Z. (2005). *The psychology of the language learner: individual difference in second language acquisition*. London: Lawrence Erlbaum Associates Publishers.

Gardner, R. C. (1960). *Motivational variables in second language acquisition*. PhD thesis, McGill University. Retrieved April 17, 2013, from*publish.uwo.ca/~gardner/docs/**phd**.pdf.*

Gardner R. C. et Lambert W. E. (1972), *Attitudes and Motivation in Second-Language Learning*, Rowley, Newbury House Publishers.

Gardner, R. C. (1985). *Social psychology and second language learning: The role of attitude and motivation*. London: Edward Arnold.

Gardner, R. C. (2001). *Integrative motivation: Past, present and future.* Temple University Japan: Tokyo Distinguished Lecturer Series.

Gardner, R. C. (2007). Motivation and second language acquisition (version électronique). *Porta Linguarum* 8, 9-20.

Government of Ghana (2004). White Paper on the Report of the Education Reform Review committee, Accra, Ghana.

Kiziltepe, Z. (2000). Attitudes and motivation of Turkish EFL students towards second language learning. *ITL International Journal of Applied Linguistics*, 129/130, 141- 168.

Kuupole, D. D. (1994). « Quels problèmes rédactionnels chez les apprenants ghanéens : une étude de cas ». In Cahiers du CERLECHS.

Kuupole, A. (2002). *Image de la langue française au Ghana : une étude de cas dans la municipalité de Cape Coast*. Mémoire de Master non publié. University of Cape *Coast*, Cape Coast.

Macnamara, J. C. (1973), « Nurseries, Streets and Classrooms: Some Comparisons and Deductions », *The Modern Language Journal*, United States, Wiley-Blackwell, vol. LVII N°5-6, p. 250-254.

Mongeau, P. (1994). *Réaliser son mémoire ou sa thèse : côté jeans et côté tenue de soirée.* Québec : Presses de l'Université du Québec.

Nida, E. A. (1956). Motivation in second-language learning. In *Language learning*, 7, 11-16.

Viau, R. (1994). *La motivation en contexte scolaire.* St-Laurent : Éditions du Renouveau pédagogique.

Viau, R. (1999). *La motivation dans l'apprentissage du français*. St-Laurent : Éditions du Renouveau pédagogique.

Yiboe, K. T. (2010). *Enseignement/apprentissage du français au Ghana : écart entre la culture d'enseignement et la culture d'apprentissage*. Thèse de Doctorat. Strasboug : Université de Strasbourg.